

## Le droit au crime

André Goulet

Volume 34, numéro 3 (201), juin 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/31368ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Goulet, A. (1992). Le droit au crime. *Liberté*, 34(3), 81–83.

---

# EN TOUTE LIBERTÉ

---

---

ANDRÉ GOULET

## LE DROIT AU CRIME

En lisant James Ellroy, en suivant pas à pas l'itinéraire de son *Tueur sur la route* (Éditions Rivages, coll. «Rivages/Noir», 1989), j'étais étonné de voir combien tout *cela* me ressemblait. Par *cela*, j'entends moins le style (trop réaliste, trop attaché aux détails concrets pour être mien — mis à part, peut-être, une certaine ressemblance dans le ton), que le héros lui-même, Martin Michael Plunkett, sorte de machine à tuer, aux dehors modestes et réservés, à l'allure timide, parfois un peu gauche. Par *cela*, j'entends aussi la faculté qu'a Plunkett de se retirer du monde, d'habiter son silence: refuge, temple trompeur, en somme, qui cache une arène où combat un homme à l'état brut, bête et sauvage, aux pulsions invouables.

Depuis cette lecture, mes monstres à moi, devant tant de cruauté, ont en quelque sorte *obtenu gain de cause* et possèdent désormais le droit d'exister. Ma verve s'est accrue; la censure, presque totalement retirée. Sans compter que je puis maintenant répondre à cette question maintes fois posée et qui toujours me laissait pantois: Pourquoi écris-tu? Eh bien voilà: j'écris — c'est ce que m'a fait comprendre le monstre du courageux roman d'Ellroy — pour entendre, reconnaître, puis penser le rugissement qui m'habite. En d'autres termes et sans ambages, j'écris parce que je me répugne.

Dernièrement, j'entendais au bulletin télévisé que le Bois-de-Boulogne, à Paris, allait, tous les soirs à compter de

vingt heures (si je ne m'abuse), fermer ses rues aux automobilistes. Et cela, bien sûr, dans l'espoir de détourner le client — réel ou potentiel — des nombreuses prostituées qui y défilent, et par le fait même, de diminuer ou tenter de diminuer les risques de propagation du SIDA ou autres MTS. L'homme civilisé, en moi, applaudit la mise en place d'une telle mesure. Mais dans son refuge, dans son temple d'ivoire, j'entends souffler la bête, ma bête, naseaux dilatés, grattant le sol du sabot et ne demandant qu'à foncer, tête baissée, dans les barrières mobiles érigées par les policiers qu'elle voudrait du même coup encorner, éventrer, étriper. On n'a pas le droit de limiter ainsi l'accès au risque, au danger: c'est une entrave à la poésie du monde. Je le regrette, mais de traverser le Bois-de-Boulogne où déambulent chaque soir, par dizaines, prostituées et travestis en tenue plus que légère, plus à poil qu'à poil, ça me plaît, même que ça m'est essentiel.

Je ne suis jamais allé en Europe, je n'ai même jamais vu ces femmes légères du Bois-de-Boulogne qui possèdent, paraît-il, un attrait véritable, mais la simple idée de me frôler à elles me remet dans la vie, et pour un instant, je doute: les quatre-vingts années d'une vie régulière (dont j'ai déjà entamé près du tiers) valent-elles mieux que ces quelques heures de vertige que l'offrande de ces corps m'invite à célébrer? mieux que cette fièvre qui tout à coup me donne à voir une terre moins sèche, moins dure, moins aride? mieux que ces instants où me vient l'impression de marcher sur un sein large et houleux pissant le lait? ou encore, de parcourir le long sillon d'une vulve béante, chaude, poisseuse, qui m'appelle en son creux? J'hésite, oui, pendant un instant, un seul instant, entre ce long tapis qu'on déroule jusqu'à son terme, et ce manège où vie et mort, vivement secouées, s'entremêlent et s'entrechoquent. Tiens: avant de mettre un terme à mon doute, je devrais peut-être relire la *Peau de chagrin!*

---

Au fond, ce qui me distingue de Martin Michael Plunkett, c'est que j'ai appris mieux que lui à supporter le vertige. C'est pourquoi, aux yeux des autres, je ne serai jamais que cette âme douce, cet homme un peu gauche, à force de réserve et de timidité. Du moins, tant et aussi longtemps que je n'aurai pas publié le roman en cours, tant et aussi longtemps qu'*on ne m'aura pas lu*. Après quoi, je ne serai peut-être qu'un simple imposteur, qu'un hypocrite parmi tant d'autres.

Non. Je ne suis ni un imposteur ni un hypocrite. Plutôt : un criminel passif.